

□ **BENCHMARKING ENTRE LES ENTREPRISES ET LES ADMINISTRATIONS PARTENAIRES SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE PRÉVENTION DES DÉCHETS**

√ **Benchmarking des entreprises : Etat des lieux des pratiques des entreprises en matière de prévention des déchets en Deux-Sèvres**

Un premier benchmarking a été réalisé par la CCI en 2005 auprès des industries, hors IDEAL79. La liste des industries engagées dans une démarche de progrès en matière de développement durable et qui ont été sollicitées dans le cadre de notre action « charte d'engagement des entreprises » est jointe en annexe 22.

Dans le cadre d'IDEAL79, une deuxième enquête a été réalisée auprès des entreprises de commerce et service de plus de 3 salariés, et des artisans non inscrits en tant que commerçants (ressortissants de la CMA). Cette action étant hors budget pour la CCI, la CAN a pris en charge cette dépense. La CCI reste maître d'ouvrage de cette action mais son budget est inchangé. C'est donc une dépense supplémentaire pour la CAN, mais qui n'a pas d'impact sur le budget prévisionnel du programme LIFE.

L'opération se déroule en deux phases:

- Identifier auprès des entreprises leurs besoins et leurs attentes par rapport au programme IDEAL79, tester leur connaissance du sujet, les sensibiliser à la réduction des déchets à la source et les aider à mieux percevoir les actions qui peuvent être mises en œuvre.
- Inviter les chefs d'entreprises identifiées comme ayant les pratiques les plus remarquables / intéressantes à se mobiliser à travers un « groupe d'échanges de pratiques » et à les diffuser par leur témoignage.

Les enjeux à retenir de cette étude sont les suivants :

- La problématique emballages reste la première préoccupation, sans pour autant que des actions concrètes soient fortement lancées sur les notions d'emballages
- La CCI et la CMA peuvent initier une opération collective de collecte, car l'attente existe.
- La CCI et la CMA sont attendues comme fournisseurs d'informations opérationnelles (réglementaires et pratiques)
- La communication sur les DEEE et les obligations de reprise doit être organisée
- La communication sur l'interdiction des sacs de caisse reste à compléter
- Le recours aux éco-produits s'est bien développé mais est encore faible à ce jour
- Le développement des volumes de déchets est vu comme une forme de fatalité, les démarches de réduction à la source sont peu citées...

Vous trouverez en annexe 23 le DCE, la proposition de Vidam et l'analyse des candidatures.

Un questionnaire, joint en annexe 24, a été envoyé aux 1532 entreprises ciblées par la CCI et la CMA. Les entreprises y ayant répondu ont été invitées à un groupe d'échange de bonnes pratiques le 12 février 2007. Vous trouverez en annexe 24 le compte-rendu de cette réunion qui a permis d'identifier des pistes d'actions, ainsi que le diaporama de présentation et le fil conducteur de la réunion. Celles-ci seront reprises par la CCI dans le cadre de sa mission de conseil auprès des entreprises.

Nos partenaires de la CCI ont à ce sujet présenté la synthèse de ces travaux lors de la réunion de Bureau du 24 avril 2007 rassemblant les élus de la CCI.

DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES

Si la dynamique de territoire est lancée, elle nécessite aujourd'hui un suivi constant, une communication régulière et pédagogique et des actions concrètes proches des territoires pour perdurer.

Certains indicateurs ont été difficiles à évaluer en raison d'un manque de remontées d'information de nos acteurs. Nous notons l'importance d'un suivi régulier avec un procédé de remontées des informations préalablement défini auprès de nos acteurs, en particulier les directeurs de grandes surfaces. Il est également important de définir des indicateurs adaptés et facilement quantifiables.

COMMUNICATION :

Nos partenaires des Chambres Consulaires se sont également engagés à organiser des colloques :

- **la Chambre d'Agriculture** a organisé une conférence le 14 novembre 2006. Notre partenaire a souhaité organiser un premier colloque sur la thématique générale des déchets afin d'expliquer le contexte national, deux-sévrien et de la profession. Une présentation du programme IDEAL79 a été réalisée à cette occasion. Vous trouverez en annexe 36 l'invitation au colloque.

Afin de rendre plus visible le champ d'actions possibles et d'être plus convaincants, la Chambre d'Agriculture a ensuite préféré organiser des rencontres entre agriculteurs sur sites d'exploitation plutôt que des conférences. 2 visites sur sites ont ainsi été organisées le 10 mars 2008 dans le sud (Niort) et le 18 mars 2008 dans le nord du département (Oiron).

Au cours de ces visites, des professionnels de la Chambre d'Agriculture ont pu aborder les thèmes de la réduction d'intrants, la réparation et l'achat de produits en vrac, appuyés par le témoignage de l'agriculteur visité. Une trentaine d'agriculteurs ont ainsi échangé sur ces thèmes pendant 3 heures. Vous trouverez en annexe 36 les invitations et fiches techniques réalisées pour ces évènements.

- **la Chambre de Commerce et d'Industrie** a déjà organisé deux colloques de sensibilisation des entreprises à la prévention des déchets :
 - o le 7 juillet 2005, colloque sur le déchets des entreprises : « pourquoi gérer : quel coût, quelles réglementations ? » et « comment gérer : quelle démarche de prévention, quels accompagnements ? »
 - o le 27 septembre 2006, colloque sur l'éco-conception : « éco-marketing, éco-produits : vers un autre consommateur »

Le programme des colloques est présenté en annexe 36.

Afin d'optimiser les échanges, la CCI a proposé d'organiser des petits déj' économiques. En effet, les entreprises ont l'habitude de se rencontrer dans ce cadre-là, des petits déj' éco étant organisés tout au long de l'année sur des thématiques très variées en lien avec leurs champs de compétence. La CCI souhaite ainsi toucher plus d'entreprises dans un contexte d'écoute également plus important.

- o Deux rencontres « P'tit déj CCI » ont donc été organisées sur le thème de la prévention des déchets : les 4 et 6 décembre 2007 à Niort et Bressuire. 70 entreprises s'y sont réunies, principalement des secteurs du service et de l'industrie. Avec la participation de l'APCEDE, les entreprises ont été sensibilisées aux enjeux financiers et environnementaux de la prévention des déchets, à la collecte de produits dangereux et au programme IDEAL79. Ces rencontres p'tit déj' sont adaptées au type de public : la CCI a eu de nombreux retours suite à ces échanges et la réunion a été évaluée à 15/20 par les participants. Vous trouverez en annexe 36 les invitations et diaporamas diffusés au cours de ces « p'tit déj CCI ».
- o La CCI a également organisé une conférence en partenariat avec la CMA sur le thème « comment réduire vos déchets d'emballages ? ». Cette conférence de 2h30 a eu lieu le 17 avril 2008 au Campus des métiers à Parthenay. La conférence comportait une partie présentation, avec les interventions de M. Boulard de l'INDP (Institut du Design Packaging) et Pascal LABBE (Directeur régional d'Eco-emballages), et une partie table ronde avec les témoignages d'entreprises exemplaires en éco-conception et en réduction des emballages. L'ensemble des documents sur cette conférence (diaporama, invitations) est présent en annexe 36. Près de 2000 artisans et commerçants ont été invités pour cette occasion. Cependant 42 personnes ont participé à la conférence, un taux de participation relativement faible en raison d'une forte sollicitation des entreprises sur cette période et des vacances scolaires.

√ **Charte d'engagement des acteurs mettant en œuvre des actions allant dans le sens de la prévention des déchets et de la consommation durable**

Maîtres d'ouvrage : CAN et SMITED, avec l'aide des Chambres consulaires

La charte d'engagement des entreprises a un double objectif :

- Permettre aux entreprises concourant à la prévention des déchets de se faire connaître du grand public et inversement permettre aux Deux-Sévriens d'identifier ces entreprises
- Aider les entreprises à poursuivre leur engagement dans la prévention des déchets en leur apportant une aide méthodologique : IDEAL79 ainsi que les contacts au sein des Chambres Consulaires sont présents pour répondre aux questions des entreprises.

La liste des organismes à qui la Charte d'engagement doit être proposée a été validée par le Comité de Pilotage (voir annexe 61). Après concertation avec nos partenaires, deux types d'acteurs ont été retenus : les acteurs développant une action en matière de prévention des déchets et les acteurs ayant une activité qui concourt à la prévention des déchets (exemple : artisans de la réparation, activités de location, ...). Ont également été ajoutées les entreprises engagées dans une démarche d'amélioration continue en terme de développement durable (entreprises identifiées dans le cadre du benchmarking des entreprises réalisé par la CCI).

Au total, 704 entreprises, artisans et associations, ont été contactées par courrier. La méthode appliquée a été la suivante :

- Concernant les ressortissants de la CCI et de la CMA, un premier courrier a été envoyé aux organismes professionnels et unions professionnelles les 6 et 14 février 2007 pour les informer de cette action et afin qu'ils transmettent l'information dans leurs réseaux. Puis un courrier a été envoyé le 15 mai 2007 aux artisans et entreprises retenus : ce courrier contenait une lettre officielle signée par les Présidents de la CAN, du SMITED et de la CCI ou de la CMA, la Charte d'engagement, une enveloppe pré-affranchie (celle-ci a pour objectif d'optimiser le nombre de réponses) et une brochure de présentation d'IDEAL79 (voir annexe 32). La Chambre d'Agriculture n'a pas été en mesure d'identifier des exploitations agricoles pouvant répondre aux exigences de la Charte. Seul un organisme a été contacté en lien avec la Chambre d'Agriculture : l'association des jeunes Agriculteurs qui organise tous les ans une bourse d'échange de matériel agricole.
- Les associations ont été contactées en même temps.
- Puis, à l'aide du benchmarking administratif, nous avons pu ensuite proposer la Charte aux collectivités engagées dans des actions de prévention des déchets.

Vous trouverez en annexe 62 les courriers qui ont été envoyés aux organismes professionnels, aux entreprises, artisans et associations, ainsi que les différentes versions de la Charte d'engagement.

La période de réception des chartes d'engagement s'est déroulée pendant 6 mois : d'avril à septembre 2007. Au total 68 entreprises se sont engagées à travers la charte IDEAL79 à réduire leur production de déchets (Voir la liste en annexe 61)

Des outils de communication ont été réalisés (voir annexe 63) et ont été remis aux signataires de la Charte :

- une affiche permettant d'indiquer leur engagement à apposer sur une vitrine,
- un autocollant présentant l'action principale de l'entreprise à travers 9 déclinaisons différentes, à apposer sur leur vitrine ou comptoir.



Entreprises signataires de la Charte IDEAL79, photo : CAN

Une rencontre avec les entreprises labellisées a été organisée le 24 septembre 2007 en présence de la presse. Cette réunion avait pour objectif de présenter le programme IDEAL79, de remettre les outils de communication et d'échanger avec les entreprises sur les actions déjà engagées. Elle a donné lieu à deux articles de presse (Courrier de l'Ouest du 26/09/07 et Nouvelle République du 25/09/07), ainsi que des messages radio (RTL2, radios locales : D4B, Colline FM, Gâtine FM et Radio Val d'Or) (voir le dossier de presse en annexe 34).

Un courrier a été envoyé aux entreprises en octobre afin de leur remettre :

- Le compte-rendu et le diaporama de la rencontre
- Une fiche d'état des lieux afin de mieux connaître l'activité de l'entreprise
- Une autorisation d'utilisation des données pour une communication sur le site Internet www.IDEAL79.com
- Une feuille d'évaluation qui sera demandée afin de préparer la prochaine rencontre ayant lieu en janvier 2008. Cette fiche sera très utile pour évaluer l'impact de la charte IDEAL79 et communiquer sur les progrès des entreprises auprès du grand public.

Vous trouverez en annexe 64 le diaporama de présentation, le compte-rendu de la réunion, le mail envoyé aux entreprises présentes à la réunion, le courrier envoyé aux entreprises, la fiche d'état des lieux, la fiche d'autorisation d'utilisation des données pour une communication sur le site Internet www.IDEAL79.com et la feuille d'évaluation.

Cette action a été particulièrement difficile à développer dans la mesure où les entreprises sont très largement sollicitées et ne disposent que de peu de temps à nous accorder. Au final, environ la moitié des entreprises se sont investies en communiquant sur la prévention des déchets auprès de leurs clients ou employés ; ou ont développé des actions pour réduire leurs déchets. Après environ 6 mois d'actions, les 68 entreprises ont été invitées à une réunion bilan le 21 avril 2008 (diaporama de présentation de la réunion, compte-rendu et tableau bilan en annexe 65). Un certain nombre d'actions exemplaires ont été identifiées dans le cadre de l'évaluation, notamment :

Entreprises	Lieu	Actions de réduction des déchets
Société Anett-Un	Thouars	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un dépliant pour informer les clients de l'engagement de l'entreprise à réduire ses déchets ▪ Réduction des déchets d'emballage et des étiquettes papier ▪ Prolongation de la vie des articles (couture et vente de linge aux particuliers)
Atelier Valérie Couture	Melle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remise en service de vêtements inutilisables ▪ Création à partir de chutes (sacs, chapeaux) ▪ Récupération de papier inutilisé des imprimeries pour faire du patronage
La Fiee des Lois	Prahecq	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Containers et palettes consignés, ▪ Conception de bouteilles plus légères, contrôle des pertes de matière ▪ Sensibilisation des employés à l'aide de l'exposition IDEAL79
Christol Grease	Niort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développement de graisses et emballages bio ▪ Utilisation de chiffonnettes réutilisables et de nettoyeurs bio
Mémoire Vive	Niort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stand IDEAL79 dans le cadre des puces informatiques
Bijouterie Splingard	Melle	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Remplacement des emballages plastiques par des emballages carton
Imprimerie Bouchet	Saint Maixent-l'Ecole	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recharge des cartouches d'encre de bureau ▪ Remplacement des emballages filmés par des élastiques autour des produits
SARL Prouteau	Bressuire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Location- entretien des chiffons industriels ▪ Papier recyclé ou certifié FSC/PEFC
MDA Industries	Bressuire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat de bois PEFC
Chauvineau	Niort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produits vendus exclusivement réparables
D'hier à Aujourd'hui	Niort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ récupération et restauration de matériaux et objets anciens ▪ Sensibilisation des clients au réemploi et à la réparation
Trio	Niort	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achat de la plupart des matières premières auprès de fournisseurs orientés développement durable (notamment la carton et film d'emballage)
Kuehne + Nagel	Prahecq	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Don aux œuvres des produits consommables mais non commercialisables

√ Valorisation des métiers de la réparation

Maître d'ouvrage : CMA

Organisation de 2 journées de la réparation afin de mettre en valeur le travail des artisans de la réparation et les faire connaître.



Dans le cadre du vide-grenier le 1^{er} octobre 2006 à Niort, un espace central autour de la réparation a été organisé (voir la brochure réparation en annexe 32). 6 artisans de la réparation étaient présents : un réparateur informatique, un réparateur hi-fi et

Journée de la réparation à Niort le 1^{er} octobre 2006,

électroménager, une couturière, un luthier et une rempailleuse de chaises.

Un stand de présentation de la prévention des déchets et de la consommation durable a été dressé : exposition IDEAL79 et exposition de l'ADEME sur la consommation durable, mise à disposition de brochures IDEAL79. Le bilan est positif pour les réparateurs qui ont réussi à obtenir de nouveaux contacts. Plusieurs articles de presse ont également relayé l'information auprès des habitants (voir le dossier de presse en annexe 34).

Une journée de sensibilisation "parcours de la réparation" a également été réalisée dans le cadre du 1^{er} vide-grenier de Thouars, organisé par l'association des commerçants- artisans de Thouars, le 30 juin 2007. 18 professionnels susceptibles de participer au "parcours de la réparation", car localisés en centre ville ont été sollicités par la CMA.

Il s'agissait de disposer les différents panneaux de l'exposition IDEAL79, de l'ADEME et du SMITED dans ou à l'entrée de leur locaux, et de mettre à disposition les brochures IDEAL79 : guide de l'éco-consommateur et guide du réemploi et de la réparation. Un article de presse a relayé l'information auprès des habitants (voir le dossier de presse en annexe 34).

Une deuxième journée de la réparation a été organisée le 8 avril 2008 dans le cadre du marché de Bressuire. Cette seconde journée a été un véritable succès. Le choix du marché comme lieu d'animation a été beaucoup plus efficace que le vide-grenier. Les habitants se déplaçant au marché ont plus pris le temps de s'arrêter et de discuter avec les artisans qu'au vide-grenier où la foule ne permet pas toujours de s'arrêter facilement. Au total près de 100 personnes ont été sensibilisées aux métiers de la réparation pendant cette journée.

Etaient présents 4 artisans :

- Vélocité : Réparateur de vélos
- Distri-pièces : Réparateur de tous appareils électro-ménagers
- Cordonnerie Patrice Gauthier
- Créacoutur' : retouche et couture

Le Syndicat du Val de Loire (SVL) et l'association DSNE (acteurs relais IDEAL79) ont organisé l'information plus générale sur la prévention des déchets et ont expliqué aux visiteurs du marché le cadre dans lequel s'inscrivait cette animation. L'ensemble des artisans a été très satisfait de cette animation puisque plusieurs personnes les ont contactés suite à la journée de la réparation pour apporter des objets à réparer. 6 articles sont parus dans la presse et 2 interviews radio ont été diffusées suite à cet évènement. A la vue de ce succès, la CMA est intéressée pour organiser d'autres animations de ce type. Vous trouverez en annexe 34 le dossier de presse.

√ **Guide « de la réparation et du réemploi ou les 9 vies de vos objets » (anciennement nommé « Annuaire Deux-Sèvres futé »)**

Maîtres d'ouvrage : CAN, SMITED et CMA

Le guide contient une double page de sensibilisation à l'acte d'achat et à la fin de vie des produits. Puis 15 pages sont consacrées à la présentation de 500 entreprises de la réparation, du réemploi et de la location, classées par zones géographiques (voir guide de la réparation et du réemploi annexe 32). La CMA et IDEAL79 se sont réunis à plusieurs reprises afin de définir cette liste d'adresses. L'impression a été réalisée en mai 2007.

Le guide a été distribué aux 160 000 foyers deux-sévriens avec le Deux-Sèvres Magazine (magazine du CG 79) de juin-juillet 2006. IDEAL79 poursuit la distribution du guide à travers différentes voies : les ateliers grand public, les formations des agents des collectivités, les entreprises signataires de la Charte, ... Au total, 167 500 guides ont été distribués et il est également à disposition du public sur www.IDEAL79.com.

PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION D'INCITATION À LA CONSOMMATION DURABLE

Cette opération d'incitation à la consommation durable a été élaborée en collaboration avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie pour le montage des partenariats et le suivi des entreprises partenaires tout au long de l'opération. Elle s'est déroulée pendant un an, d'avril 2007 à avril 2008, à deux niveaux :

- En incitant les Deux-Sévriens à adopter une consommation durable

- En intégrant les entreprises souhaitant réduire leur production de déchets via un plan d'action et une sensibilisation à destination de leurs salariés, fournisseurs, clients...

Afin de les accompagner dans cette démarche, divers outils pédagogiques et ludiques ont été mis à la disposition des Deux-Sévriens. Il s'agissait de leur permettre de mieux comprendre et appréhender les divers aspects de la consommation responsable ; et également de leur donner les moyens d'agir par la mise en place d'un dispositif d'incitations financières à la consommation durable.

Des critères de sélection des éco-produits et éco-services ont tout d'abord été retenus, (voir annexe 25). Une première liste d'éco-produits et éco-services a été élaborée en fonction des activités quotidiennes : les repas, l'hygiène et l'entretien de la maison, le jardinage, l'école pour les enfants, le travail et les loisirs. Puis les partenaires potentiels ont été contactés. La liste d'éco-produits et d'éco-services a ensuite été finalisée en fonction des bons de réduction négociés par nos partenaires. (liste d'éco-produit au 1^{er} avril 2007 en annexe 72)

COMMUNICATION ET DIFFUSION DE L'OPÉRATION

√ **Le guide de l'éco-consommateur**

L'opération a été lancée le 2 avril à l'occasion de la semaine du développement durable avec la distribution du guide de l'éco-consommateur (voir le guide de l'éco-consommateur en annexe 32). Diffusé dans les 160 000 foyers du département et largement illustré pour rendre le contenu attractif et accessible, ce guide de l'éco-consommateur permet d'impliquer les Deux-Sévriens dans cette campagne de réduction des déchets.

Le guide comprend :

- Une partie sensibilisation à la consommation durable pour réduire les déchets des familles en fonction des activités quotidiennes.
- Un carnet d'incitation financière via des bons de réduction sur des produits qui concourent à la prévention de la quantité et la toxicité des déchets.

▪ **La partie sensibilisation**

De manière ludique et pédagogique, le guide de l'éco-consommateur met en scène –via deux familles : Poubel'Zen et Poubel'Pleine - les gestes à éviter et les astuces à mettre en place pour réduire la quantité et la toxicité des déchets.

Une liste de course IDEALe présente également les éco-produits mis à disposition en magasins et permettant aux consommateurs de réduire la quantité et la toxicité de leurs déchets.

Enfin, un quiz de l'éco-consommation permet aux citoyens de connaître leur niveau de consommation durable.

▪ **L'incitation financière à la consommation durable**

Des bons de réduction ont été fournis par 7 enseignes de grandes surfaces et 3 entreprises fabricant d'éco-produits, soit un total de 69 bons de réduction mettant en avant 88 éco-produits et éco-services sélectionnés, et permettant d'économiser jusqu'à 105€ (au lieu des 45€ initialement prévus).

Ces bons de réduction sont proposés dans la partie incitation financière du guide de l'éco-consommateur, et visent à aider les Deux-Sévriens à réduire la taille de leur poubelle et la toxicité de leurs déchets. Ils sont répartis par saison, pour rythmer l'opération : il s'agit pour les Deux-Sévriens de ne pas utiliser tous les bons de réduction en même temps et d'inscrire la réflexion dans le temps pour induire un véritable changement de comportement. Chaque bon de réduction précise dans quelle mesure ce produit concourt à la prévention des déchets : réduction de la toxicité ou de la quantité.

Le guide de l'éco-consommateur a été très bien accueilli par la population. La partie sensibilisation a été tout particulièrement appréciée. Le guide de l'éco-consommateur a par ailleurs été redistribué aux employés des entreprises de services partenaires et à l'occasion d'évènements, d'exposition et de présentations IDEAL79.

PARTENARIATS

Différents types de partenariats ont été créés, pour s'adapter aux diverses actions mises en œuvre dans le cadre de l'opération d'incitation à la consommation durable. 4 types de partenaires ont été identifiés :

Type de partenaire	Actions sollicitées
Enseignes des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) présentes sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des bons de réduction sur des éco-produits ou éco-services ▪ Mettre en avant ces éco-produits ou services en magasin ▪ Offrir des lots pour les jeux-concours ▪ Organiser une sensibilisation des employés
Commerçants de proximité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en avant des éco-produits en magasin ▪ Définir un plan d'actions en interne
Entreprises de service implantées sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un plan d'actions de réduction des déchets et de sensibilisation des employés
Entreprises fabricant des éco-produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Offrir des bons de réduction sur des éco-produits ou éco-services ▪ Offrir des lots pour les jeux-concours

Le montage des partenariats s'est déroulé sur la période de début novembre 2006 à fin février 2007 pour les grandes surfaces, et jusqu'à fin avril 2007 pour les entreprises de services et de produits. 231 structures économiques ont été sollicitées par mail, courrier ou téléphone (la liste de ces acteurs économiques est présentée en annexe 73).

Un dossier présentant le programme et l'opération d'incitation à une consommation durable a été envoyé à chaque partenaire potentiel ; ces dossiers ont été adaptés pour mettre en avant les intérêts du partenariat en fonction de l'activité de chaque structure. L'ensemble des documents utilisés pour le montage de partenariat ainsi que la synthèse d'Ethicity après le lancement de l'opération sont présentés en annexe 73.

A l'occasion du montage de partenariat, un certain nombre de présentations du programme IDEAL79 ont été réalisées devant des professionnels. Si les partenariats n'ont pas abouti, ces présentations ont permis d'impulser une réflexion sur les gestes à adopter dans les entreprises pour produire moins de déchets.

Ainsi la cellule IDEAL79 est intervenue sur une demi-journée à l'assemblée générale du CPIH (Chambre Professionnelle Indépendante de l'Hostellerie) pour présenter le programme et mener une réflexion avec les restaurateurs et hôteliers indépendants du département sur les gestes de prévention des déchets dans leur métier. Ce groupe de travail a eu lieu en présence du préfet des Deux-Sèvres, et des membres du CPIH. Le diaporama de présentation du programme IDEAL79 et de proposition d'actions se trouve dans le dossier montage de partenariat en annexe 73.

L'ensemble de nos partenaires a signé une prise d'accord dans laquelle ils s'engagent à ne pas modifier les documents de communication, à faire valider par IDEAL79 toute action de communication autour de l'opération, à communiquer les résultats de leurs actions mais aussi à :

- Réaliser le plan d'action pour les partenaires entreprises de services
- Mettre en place le dispositif de mise en évidence des éco-produits et éco-services, donner les bons de réduction et les lots pour les GMS
- Donner des bons de réduction et des lots pour les fabricants de produits.

Les prises d'accord des partenaires sont répertoriées en annexe 74.

Un dispositif de suivi a été mis en place au début de l'opération. Il a évolué au fur et à mesure face à la demande de nos partenaires d'être plus présents sur le terrain. Le premier dispositif de suivi et le dispositif de suivi révisé en septembre sont disponibles en annexe 75.

Une rencontre de nos partenaires a eu lieu le lundi 5 novembre 2007 à la CCI afin d'établir un bilan à mi-parcours de l'opération. Intégrant la semaine nationale de la réduction des déchets, cette réunion a permis :

- de présenter le bilan à mi-parcours d'IDEAL79 et de l'opération d'incitation à la consommation durable
- d'échanger/débattre avec les entreprises partenaires
- d'informer des différentes animations mises en place dans le département à l'occasion de la semaine de la réduction des déchets

Le compte-rendu de cette réunion, le diaporama et les invitations sont disponibles en annexe 76.

√ **Les commerçants de proximité**

▪ **Montage du partenariat et objectifs**

Les commerçants de proximité ont été sollicités par l'intermédiaire des unions de commerçants. Comme pour les GMS, l'objectif est de mettre en avant des éco-produits et un plan d'actions en interne. Des présentations de l'opération ont été organisées auprès des Unions de Commerçants les 15 janvier, 13 février et 2 avril 2007 (Annexe 73).

38 Unions de commerçants ont été contactées entre novembre 2006 et fin février 2007 ; et 2 Unions des commerçants ont relayé l'information auprès de leurs adhérents et ont pris contact avec des commerçants.

▪ **Communication**

Afin de communiquer sur leur engagement dans le programme IDEAL79, les commerçants de proximité ont eu à disposition :

- Un présentoir adapté à leur comptoir pour relayer l'information : il était important de proposer aux commerçants un outil de communication adapté à leur magasin. Nous avons donc pensé à un petit présentoir à mettre sur le comptoir qui reprenait la ligne graphique de l'opération et contenait des fiches d'information expliquant l'opération.
- Une affiche de l'opération à mettre en vitrine pour mettre en évidence la participation du commerçant au programme

Cependant, aucun commerçant n'a participé à cette opération. Le principal frein des commerces de proximité pour s'investir dans le programme était le manque de temps et de moyens.

√ **Des entreprises de produits**

De entreprises fabricants d'éco-produits et éco-services ont été sollicitées afin d'obtenir des bons de réduction sur des éco-produits ainsi que des lots pour les jeux-concours. 126 entreprises de produits ont été contactées entre novembre 2006 et avril 2007, et 8 d'entre elles se sont engagées aux côtés d'IDEAL79 : Bioviva, Cofresco, Groupe Hamelin, Kindy, Lafuma, L'Arbre Vert, Simmons et Body Nature.

Leur participation a porté sur les actions suivantes : 3 entreprises ont proposé 24 bons de réduction et 7 entreprises ont offert près de 300 éco-produits pour les lots concours pour un montant global de 4 900€.

Les principales raisons de refus des entreprises de produits ont été :

- L'impossibilité pour l'entreprise d'avoir une action uniquement locale (possibilité seulement nationale)
- Des délais de montage de partenariat trop courts (budgets planifiés 6 mois voire un an à l'avance)
- Un manque d'intérêt pour la démarche

√ **Les entreprises de service implantées sur le territoire**

▪ **Montage du partenariat et objectifs**

Des entreprises de service ont été contactées afin de mettre en place un plan d'actions de réduction des déchets et de sensibilisation des employés. L'objectif était de sensibiliser un maximum de personnes sur le lieu de travail. Les responsables développement durable des entreprises intéressées ont été rencontrés pour assurer la cohérence de leur plan d'action avec le programme IDEAL79. 39 entreprises de service ont été contactées entre novembre 2006 et avril 2007 ; et 5 d'entre elles (MAAF, MACIF, MAIF, IBIS et GAMM VERT) se sont engagées dans un plan d'action de réduction des déchets et de sensibilisation des employés.

La principale raison de refus des entreprises de service est un manque d'intérêt pour la démarche.

Les cinq entreprises de services se sont engagées dans un plan d'action de réduction des déchets et de sensibilisation des salariés. Elles disposaient d'affiches de sensibilisation à destination des employés : ces affiches rappelaient les bonnes pratiques d'impression pour économiser le papier et étaient disposées dans des lieux stratégiques (à la photocopieuse par exemple ou près de la machine à café). Vous trouverez le détail des plans d'actions dans les prises d'accord en annexe 74.

▪ **Suivi et bilan des entreprises de service**

Les entreprises de services ont été rencontrées à 3 reprises depuis le début de l'opération pour suivre leur progrès et les réalisations prévues dans leur plan d'action. Voir les comptes-rendus de ces rencontres en annexe 77.

De plus, notre prestataire EVEA a envoyé un questionnaire de bilan en avril 2008 à chacune des entreprises partenaires, et l'a accompagné par téléphone dans la rédaction de ce bilan. Les réponses à ces questionnaires sont disponibles en annexe 77.

A l'issue de cet engagement, on constate une évolution des comportements des entreprises, ainsi qu'une diminution de la production de déchets.

Ainsi, les actes d'achats des entreprises prennent désormais en compte la prévention des déchets. La MAAF par exemple a apposé un logo « développement durable » sur les écoproduits de son catalogue de fournitures. La MACIF quant à elle s'est penchée sur le papier : 2/3 de ses ramettes sont désormais recyclées, et 1/3 labellisé PEFC.

Concernant la toxicité des déchets, la MAIF a constaté une augmentation de sa collecte de piles de 82 % (+915 kg). L'usage de produits chimiques pour l'entretien de ses locaux et plantes vertes a lui entièrement disparu.

L'hôtel IBIS, en supprimant les sets et pots individuels dans ses petits-déjeuners, a réduit de 10% les déchets liés à cette activité.

√ Formations réalisées par les Chambres Consulaires

Les Chambres Consulaires s'appuient sur des formations existantes, notamment les stages d'installation ou de création d'entreprises, pour sensibiliser leurs ressortissants à la prévention des déchets.

Vous trouverez en annexe 60 les diaporamas utilisés par la CMA, la CCI et la Chambre d'Agriculture, des fiches sur la thématique prévention des déchets réalisées et distribuées par la CMA, et les listes des participants.

Chambre Consulaire	Lieu	Date	Objet	Nombre de personnes formées
CMA	Niort et Parthenay	Depuis le 17/01/05, 47 formations	Formation lors des stages des jeunes créateurs d'entreprises artisanales	983
CA	Prahecq, Parthenay, Thouars, Bressuire et Melle	Depuis le 01/01/06, 18 formations	Formation destinée aux jeunes agriculteurs pour la préparation à l'installation	300
CCI	Niort	04/07/06 et 14/11/06 février à avril 2007	Formation à la création ou reprise d'entreprise	28